PLANTFUME NICOTINE

GROUPE

4 INSECTICIDE

FUMIGÈNE

TRAITE 300 MÈTRES CUBES

GARANTIE: Nicotine (sous-forme d'alcaloïde) 14.8g en fumée

Avertissement, contient l'allergène lait. □ □ POUR USAGE EN SERRE SUR LES PLANTES ORNEMENTALES, LES CONCOMBRES, LES TOMATES. LES LAITUES ET LES POIVRONS.

POIDS NET:180g

AGRICOLE

NO. D'HOMOLOGATION: 10 640

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

POISON DANGER INFLAMMABLE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

PLANT PRODUCTS CO. LTÉE. BRAMPTON, ONTARIO L6T 1G1

0702 51830

PRÉCAUTION - Placer les boîtes au moins 3 mètres d'un matériel combustible tel que paille, papier etc.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI:

Recommandé dans les cultures ornementales de serres contre les pucerons, la plupart des espèces de thrips, la cécidomie du chrysanthème et du rosier; ainsi que sur les cultures de légumes de serre contre le puceron et le thrips sur la tomate, le concombre, la laitue et le poivron.

La serre doit être très bien fermée et la température maintenue entre 22-25°C. L'emplacement idéal des boîtes fumigènes devrait être au-dessus des plants en production pour permettre à la fumée de se disperser dans toute la serre. Pour les très grands plants, les boîtes devraient être attachées à un pilier ou à une planche située sur les fils de fer au dessus des plants.

Perforer la boîte de chaque côté à l'endroit indiqué à l'aide de l'ouvre-boîte ci-inclus.

Bien répartir également dans la serre le fumigène, sachant qu'une boîte couvre 300 m³.

Allumer la mèche à l'aide d'une allumette. Insérer-la dans l'un des trous sur le côté de la boîte. L'allumage se fera immédiatement et l'émission de la fumée se formera lentement. Lorsque plus d'une boîte est nécessaire, il est préférable de les placer dans différentes allées en débutant l'allumage de la boîte la plus éloignée en allant vers celle située près de la sortie. Le tout s'exécute avec l'aide d'autres personnes, chacune faisant une allée pour terminer l'allumage et guitter la serre toutes ensembles.

Si la serre est munie d'un ventilateur de circulation, il doit être mis en marche pour une durée de 15 minutes pour assurer une bonne répartition du fumigène.

Sur les cultures en fleurs dont les tiges sont tendres, des mesures de précautions doivent être prises. On peut ventiler la serre après 2 ½-3 heures. Porter un masque pleine figure lors des manipulations. Un jour tranquille et sans vent doit être choisi pour fumiger car il pourrait avoir perte et dérive du fumigène.

La nicotine en fumigène est extrêmement dangereuse. JAMAIS EN AUCUN TEMPS UTILISER LE FUMIGÈNE NICOTINE DANS UNE SERRE RELIÉE À UN AUTRE ÉDIFICE. La fumée produite par le fumigène pourrait s'échapper vers l'édifice.

VENTILER LA SERRE COMPLÈTEMENT APRÈS LA FUMIGATION. Un masque pleine figure et des filtres approuvés pour cet usage avec un vêtement de protection doivent être porter lors de la ventilation le jour suivant.

PRÈCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas utiliser sur des plantes tendres et la violette africaine. Éviter l'inhalation du fumigène et de la fumée. Indiquer visiblement qu'il y a traitement phytosanitaire dans la serre. Ne surdoser pas ce produit. Attention de ne pas contaminer la nourriture ou d'autres denrées comestibles. Lorsque la serre est ventilée le lendemain, entrer en portant un masque pleine figure et des filtres approuvés pour cet usage avec un vêtement de protection. Si il faut entrer lors de la fumigation, avoir un appareil respiratoire autonome pour assurer sécurité. Respecter l'intervalle de sécurité avant la récolte qui est de 3 jours pour les tomates et les concombres, de 7 jours pour la laitue et de 5 jours pour le poivron (maximum de une application par récolte).

RECOMMENDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Plantfume Nicotine Fumigène, insecticide du groupe 4. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Plantfume Nicotine Fumigène et à d'autres insecticides du groupe 4. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Plantfume Nicotine Fumigène ou les insecticides du même groupe 4 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Plant Products Co. Ltd. au 1-800-387-2449.

PREMIERS SOINS:

Suite à l'exposition au fumigène, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Suite à son ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Les symptômes d'empoisonnement sont: le rétrécissement des pupilles aussi petit qu'une pointe d'aiguille, l'oppression au niveau de la poitrine, la douleur à l'estomac, des vomissements, de la diarrhée et des maux de tête.

L'atropine est un antidote. Administrer l'antidote jusqu'au point de tolérance. Si le patient devient comateux, lui donner la respiration artificielle ou de l'oxygène. Ne pas donner de morphine.

La nicotine est un dépresseur du système nerveux; traiter symptomatiquement.

ÉLIMINATION:

Suivre les directives provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du récipient avant son élimination.

Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel.

Éliminer le récipient conformément aux exigences provinciales.

Pour plus de renseignements sur l'élimination de la quantité inutilisée ou superflue et le nettoyage des lieux d'un déversement, communiquer avec l'Organisme provincial chargé de la Réglementation du produit ou avec le fabricant.

0702 51830

ÉTIQUETTE D'UTILISATION D'URGENCE

Pour utilisation d'urgence seulement. Pour la vente et l'utilisation sur les cultures maraîchères en serre en Colombie-Britannique pour la suppression des noctuelles du genre *Chrysodeixis* jusqu'au 31 décembre 2006.

PLANTFUME NICOTINE

FUMIGÈNE

TRAITE 300 MÈTRES CUBES

GARANTIE: Nicotine (sous-forme d'alcaloïde) 14.8g en fumée

Avertissement, contient l'allergène lait. □ □ POUR USAGE EN SERRE SUR LES CONCOMBRES, LES TOMATES ET LES POIVRONS.

POIDS NET:180g

AGRICOLE

POISON

NO. D'HOMOLOGATION: 10 640 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

EOI COIX EEO I IXOBOITO / IIVIII / II VIOIT/ IIIXEO

DANGER

INFLAMMABLE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

PLANT PRODUCTS CO. LTÉE. BRAMPTON, ONTARIO L6T 1G1

0106 51830

LES PRODUCTEURS QUI UTILISENT CE TRAITEMENT DOIVENT SIGNER UNE RENONCIATION DE RECOURS ET UN CERTIFICAT D'INDEMNISATION AVANT D'ACHETER ET D'UTILISER LE PLANTFUME NICOTINE POUR LA SUPRESSION DU CHRYSODEIXIS.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI:

Pour la suppression du *Chrysodeixis* sur la tomate, le concombre et le poivron.

Ne pas faire plus de 2 applications à un minimum de 3 jours d'intervalle.

La serre doit être très bien fermée et la température maintenue entre 22-25°C. Un jour tranquille et sans vent doit être choisi pour fumiger car il pourrait y avoir perte et dérive du fumigène.

L'emplacement idéal des boîtes fumigènes devrait être au-dessus des plants en production pour permettre à la fumée de se disperser dans toute la serre. Pour les très grands plants, les boîtes devraient être attachées à un pilier ou à une planche située sur les fils de fer au dessus des plants.

Perforer la boîte de chaque côté à l'endroit indiqué à l'aide de l'ouvre-boîte ci-inclus.

Bien répartir également dans la serre le fumigène, sachant qu'une boîte couvre 300 m³. L'allumage se fera immédiatement et l'émission de la fumée se formera lentement. Lorsque plus d'une boîte est nécessaire, il est préférable de les placer dans différentes allées en débutant l'allumage de la boîte la plus éloignée en allant vers celle située près de la sortie. Le tout s'exécute avec l'aide d'autres personnes, chacune faisant une allée pour terminer l'allumage et quitter la serre toutes ensemble. Allumer la mèche à l'aide d'une allumette. L'insérer dans l'un des trous sur le côté de la boîte.

Si la serre est munie d'un ventilateur de circulation, il doit être mis en marche pour une durée de 15 minutes, après que les personnes ont quitté la serrepour assurer une bonne répartition du fumigène.

Sur les cultures en fleurs dont les tiges sont tendres, des mesures de précautions doivent être prises. On peut ventiler la serre après 2 ½-3 heures. Ne pas entrer dans la serre traitée dans les 12 heures suivant l'application et une ventilation complète. Porter une chemise à manches longues, un pantalon et des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation de la culture traitée.

La nicotine en fumigène est extrêmement dangereuse. JAMAIS EN AUCUN TEMPS UTILISER LE FUMIGÈNE NICOTINE DANS UNE SERRE RELIÉE À UN AUTRE ÉDIFICE. La fumée produite par le fumigène pourrait s'échapper vers l'édifice.

VENTILER LA SERRE COMPLÈTEMENT APRÈS LA FUMIGATION. Ne pas entrer dans la serre traitée dans les 12 heures suivant l'application et une ventilation complète. Porter une chemise à manches longues, un pantalon et des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation de la culture traitée.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas utiliser sur des plantes tendres et la violette africaine. Éviter l'inhalation du fumigène et de la fumée. Indiquer visiblement qu'il y a traitement phytosanitaire dans la serre. Ne surdoser pas ce produit. Attention de ne pas contaminer la nourriture ou d'autres denrées comestibles. Respecter l'intervalle de sécurité avant la récolte qui est de 3 jours pour les tomates et les concombres, de 7 jours pour la laitue et de 5 jours pour le poivron (maximum de une application par récolte).

RECOMMENDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Plantfume Nicotine Fumigène, insecticide du groupe 4. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Plantfume Nicotine Fumigène et à d'autres insecticides du groupe 4. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Plantfume Nicotine Fumigène ou les insecticides du même groupe 4 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Plant Products Co. Ltd. au 1-800-387-2449.

PREMIERS SOINS:

Suite à l'exposition au fumigène, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Suite à son ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Les symptômes d'empoisonnement sont: le rétrécissement des pupilles aussi petit qu'une pointe d'aiguille, l'oppression au niveau de la poitrine, la douleur à l'estomac, des vomissements, de la diarrhée et des maux de tête.

L'atropine est un antidote. Administrer l'antidote jusqu'au point de tolérance. Si le patient devient comateux, lui donner la respiration artificielle ou de l'oxigène. Ne pas donner de morphine.

La nicotine est un dépresseur du système nerveux; traiter symptomatiquement.

ÉLIMINATION:

Suivre les directives provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du récipient avant son élimination.

Rendre le récipient vide inutilisable.

Éliminer le récipient conformément aux exigences provinciales.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non inutilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabriquant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

0106 51830

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))